

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### Prestation de services d'assistance technique au facilitateur des clauses sociales

#### Organisme acheteur

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Mayotte

M. Kadafi ATTOUMANI, président  
2, Briquetterie - rue du stade Cavani  
97600 Mamoudzou,  
Tél.: 02 69 63 16 39  
Mail : [contact@cress-mayotte.org](mailto:contact@cress-mayotte.org)  
Site web : [www.cress-mayotte.org](http://www.cress-mayotte.org)

### Objet du marché : Prestation de services d'assistance technique au facilitateur des clauses sociales

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) est financée par le Conseil départemental pour contribuer au développement économique de Mayotte par le biais de la Convention n°019/DDEI/2019/CD signée le 26 septembre 2018. Ainsi, la CRESS doit aider à la mise en place d'une politique d'économie sociale et solidaire dans le département en accompagnant, entre autres, les pouvoirs publics.

Un des outils déployés par la CRESS, afin de concourir au développement économique de Mayotte par l'ESS, est le dispositif Achat socialement responsable. Cet outil, opérationnel depuis décembre 2016, vise la structuration d'une politique d'achat, public et privé, responsable au niveau social et environnemental. L'axe principal de cet outil est le facilitateur des clauses sociales et environnementales qui accompagne les acheteurs publics à rédiger la clause, les entreprises à la mettre en place et en assure le suivi. De même, il assure une animation territoriale autour de ce sujet. Afin de mieux mener cette mission d'intérêt général, la CRESS souhaite avoir recours aux services d'un prestataire pouvant assurer les missions suivantes :

- Introduction et mise en relation du facilitateur avec les collectivités territoriales et les autres acheteurs publics ;
- Sourçage des marchés publics du conseil départemental et des autres collectivités et acheteurs publics afin d'y insérer les clauses sociales ;
- Veille et appui technique pour la rédaction d'une charte d'achats responsable au niveau régional.

Ce présent appel à projet veille à recueillir les propositions de prestataires de services pouvant assurer ces missions.

## Caractéristiques

Localisation : Mayotte  
Type de marché : Services

Montant du marché :

- Montant minimum EUR hors T.V.A. : sans
- Montant maximum EUR Hors T.V.A. : 40 000

Type de procédure : Procédure adaptée  
Divisé en lots : non

Date de parution : 20/12/2018

Date limite de réception des offres : 09/01/2019 à 17h00 au plus tard.

Nous précisons que le mardi 25 décembre 2018 et le mardi 1er janvier 2019, la CRESS sera fermée.

Les projets seront adressés par voie électronique à [cballouhey@cress-mayotte.org](mailto:cballouhey@cress-mayotte.org).

**Validité des offres** : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

## Conditions relatives au marché

Les réponses à l'appel à projet seront apportées par prestataires de services ayant les connaissances techniques nécessaires pour mener les missions de ce marché public.

Dans sa réponse à l'appel à projet, le prestataire fera figurer :

- Une courte présentation de sa structure, précisant son organisation, son expérience et ses références ;
- Une proposition tarifée incluant le mode de calcul de la prestation : temps passé en jours et coût journalier et moyens matériels affectés.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : euro.

## Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

### Renseignements administratifs et techniques

CRESS de Mayotte  
Camille BALLOUHEY  
2, Briquetterie – rue du stade Cavani  
97600, Mamoudzou  
Tél. : 02 69 63 16 39  
Mail : [cballouhey@cress-mayotte.org](mailto:cballouhey@cress-mayotte.org)

### Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de Mayotte

Pour l'introduction des recours, il faut se référer à l'article L.551-1 du Code de justice administrative.  
Les Hauts du Jardin du collège (rue de l'internat)-  
97600, Mamoudzou  
Tél. : 02 69 61 18 56 – Fax : 02 69 61 18 62  
Mail : [greffe.ta-mayotte@juradm.fr](mailto:greffe.ta-mayotte@juradm.fr)

Date d'envoi du présent avis : 20/12/2018

